

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

N° R-4223-2023

ÉNERGIR, S.E.C., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « Énergir »),

AFFIDAVIT

Je soussigné, **CHARLES BRENN**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Vice-président, Technologies de l'information chez Énergir.
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'implantation des solutions d'approvisionnement Ariba* ».
3. J'ai connaissance des faits allégués à la pièce Énergir-1, Document 1.
4. Tous les faits allégués dans le présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Montréal, le 13 mars 2023.



CHARLES BRENN

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 13^e jour de mars 2023



Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec

